

Marie-Caroline DURONDEAU

Ville de Bouc Bel Air

Document généré le vendredi 20 mai 2022 à 14:25

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	20/05/22	20/05/22	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
Service : MP						
Classification CPV :						
Principale : 71310000 - Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction						

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE BOUC BEL AIR

M. Richard MALLIÉ - Maire
 Service Finances et Commande Publique
 Place de l'Hôtel de Ville
 13320 Bouc Bel Air
 SIRET 21130015700016



W [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réfection de la terrasse de l'Hôtel de Ville et l'installation d'une pergola bioclimatique et photovoltaïque pour la Ville de Bouc Bel Air
Référence	22ST03
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution principal	Hôtel de Ville 13320 Bouc Bel Air
Durée	12 mois
Description	Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de 1 an. Le marché est réglé à prix global et forfaitaire. Les prix sont actualisables.
Code CPV principal	71310000 - Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 15 000,00 €

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise,

Marché réservé : Non

La prestation est réservée à une profession particulière.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

Le marché est réservé à la profession d'architecte.

Les candidats devront apporter la preuve de l'habilitation à exercer la profession d'architecte sur le territoire français. Ils devront ainsi être titulaires du diplôme d'architecte DE-HMNOP ou DPLG

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Oui

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40 % : Prix des prestations, au regard du montant du forfait de rémunération

30 % : Valeur technique - Sous-critère 1 : La composition de l'équipe affectée au marché, avec présentation des principaux intervenants en phase d'études et en phase de réalisation.

30 % : Valeur technique - Sous-critère n°2 : Les moyens matériels dédiés à la réalisation de plans et de photomontages. Le candidat pourra fournir à l'appui de sa réponse des croquis, des esquisses et des plans (exemples déjà réalisés).

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **10/06/22 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception.

Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier.

La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire.

Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur.

La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation.

Envoi le 20/05/22 à la publication

Marches-Publics.info V9.7